

30^c.

Journal du Lot 30^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements.....	20 fr.	30 fr.	48 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

TELEPHONE 34

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^o —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^o —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LÉON BLUM ACCUSÉ !

Léon Blum est arrêté ! Il attendra l'heure de la justice en compagnie de Paul Reynaud et d'Edouard Daladier, ses successeurs à la présidence du Conseil où ils ont achevé le mal qu'il avait commencé !

Comme Léon Blum ne détenait pas le pouvoir en septembre 1939, il faut en conclure que l'accusation a élargi le champ de ses recherches et que celles-ci remonteront dans le temps jusque bien avant les jours fatals où nous sommes passés de l'état de paix à l'état de guerre ! Tels étaient, je crois bien, les termes par lesquels le procureur près la Cour de Riom avait fixé ses réquisitions.

Dès le début du procès, cette étroite limitation nous avait paru arbitraire en ce sens qu'elle mettait à priori hors de cause les gouvernements précédents et les chefs politiques dont le moins qu'on puisse dire est que si depuis des années ils n'avaient rien fait pour empêcher la guerre, en revanche ils avaient beaucoup fait pour que la France ne pût pas la gagner.

Notre confrère, Le Temps, a consacré une série d'articles à ce sujet. Il a apporté en cette étude une sûreté de diagnostic, une netteté de vision et une probité d'esprit qui lui ont permis de montrer qu'on ne saurait comprendre la succession des événements si l'on ne dépasse pas en arrière les quelques semaines ou les quelques mois qui ont immédiatement précédé les terribles jours de septembre 1939.

On peut inscrire quelques observations en marge des siennes. Oui, le gouvernement français a commis une faute capitale en « déclarant » la guerre, et le gouvernement allemand a su tirer tous les avantages qu'elle lui offrait. Cela est acquis à l'histoire. Mais la question restera posée de savoir si dans l'état où se trouvait alors l'Europe elle n'était pas devenue inévitable. Dès lors, au nom de notre pays — et c'est le seul point de vue auquel nous puissions nous placer — n'est-on pas en droit de demander des comptes aux hommes dont la politique affaiblissait la France tandis qu'autour d'elle le péril de guerre grandissait ?

Il y a des choses qui ne s'improvisent pas. Il faut du temps et de la persévérance pour réaliser une si parfaite insuffisance de notre préparation militaire et une contre-préparation morale qui resteront le chef-d'œuvre du genre et qui nous ont valu le plus écrasant désastre et le plus foudroyant que notre pays ait jamais subi au cours d'une histoire millénaire !... Non, ce n'est pas là l'œuvre d'un jour, il y a fallu une suite d'années et d'efforts accumulés !

Eh ! bien quand on cherche parmi les gouvernements préparateurs du désastre un nom bien représentatif c'est celui de M. Léon Blum qui vient tout de suite à l'esprit. Son avènement au pouvoir déclina sur nous tous les maux que vingt ans de propagande avaient préparés. Ce fut comme une fureur de joie dévastatrice. Grèves innombrables, occupations d'usines par des bandes qui commandaient des agents de l'étranger, la révolte encouragée par le gouvernement, et soutenue par la police, des émeutes sanglantes et le peuple fusillé dans les rues ; l'indiscipline partout considérée comme un exercice régulier de la liberté, la paresse érigée en vertu sociale. Tout cela sous l'œil et la direction des 72 députés de Moscou qui siégeaient au Parlement français et qui gouvernaient le gouvernement. Une véritable guerre sociale sévissait en France et pendant que cette politique intérieure affaiblissait notre pays la politique extérieure dont M. Léon Blum est le symbole coalisait contre nous les ennemis du dehors.

Dans le monde, on eut l'impression que la France s'acharnait elle-même à sa propre démolition. On nous vit engagés sur la pente d'une définitive perdition. Nos amis nous abandonnèrent et la confiance se retira de nous.

Et, planant sur cette œuvre de destruction, s'éleva comme le Génie des Ruines, la figure de Léon Blum menant le sabbat de décadence et de mort !

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Encore des bobards !

Nous voudrions insister vigoureusement auprès de nos compatriotes pour qu'ils se montrent moins accueillants aux nouvelles « sensationnelles » qui leur viennent on ne sait d'où et qu'ils s'empressent de colporter comme s'ils les tenaient du maréchal Pétain. Non seulement ils ne les mettent pas en doute, mais ils les répètent avec une certitude et une assurance qui leur donnent une nouvelle force de crédibilité. De sorte qu'au bout de quelques jours cela devient aussi sûr que si « c'était arrivé ».

On n'imagine pas tout ce qui peut se raconter ces jours-ci à Cahors sur des choses qui vont se produire et dont on n'est pas loin d'annoncer la date, le jour et l'heure.

Nous ne voulons pas préciser davantage, tout le monde nous comprendra car tout le monde les a entendues. Encore une fois cela est déplorable et les nigards qui, pour paraître « bien renseignés » se font les propagateurs de ces « bobards » collaborent inconsciemment à une besogne mauvaise de démolition dont nous n'avons vraiment pas besoin.

Adduction d'eau.

D'après ce qu'on nous rapporte, il a été question à la radio de grands travaux à la campagne. On aurait insisté sur la nécessité de ne pas tarder à les entreprendre autant pour leur propre utilité que pour fournir, si l'on peut dire, de la marchandise au marché du travail.

Il a été précisé, nous assure-t-on, car nous ne l'avons pas entendu, que parmi ces travaux dont on donnait une première liste, figure un projet d'adduction d'eau pour la commune de Douelle à qui serait consacrée une somme de un million.

Nous en félicitons cette charmante commune qui connaîtra ainsi un sort privilégié, sans doute parce que le projet des dits travaux devait être « fin prêt ».

Et ceci doit être une occasion de dire que ces adductions d'eau dans les communes rurales devraient figurer au premier rang des travaux que l'on veut entreprendre.

INFORMATIONS

Les réfugiés espagnols iront au Mexique

Les gouvernements français, allemand et italien ont fait connaître au Mexique qu'ils acceptent la proposition faite par le gouvernement de ce pays d'accueillir les réfugiés espagnols résidant en France. Ces réfugiés voyageront sur des navires battant pavillon mexicain. Des quelque 300.000 soldats républicains qui traversèrent la frontière d'Espagne en 1936, lors de la guerre civile, 30.000 se trouvent encore en France.

On sait que le gouvernement mexicain a décidé d'accueillir les réfugiés espagnols sur son territoire en leur donnant les plus larges facilités d'installation. Le maréchal Pétain avait remercié les autorités mexicaines de leur geste d'humanité.

L'offensive allemande aura lieu au printemps

Une dépêche de Rome fait connaître que l'Allemagne exécutera son offensive définitive contre la Grande-Bretagne au printemps prochain et qu'elle profitera de l'hiver pour la préparer.

Il affirme que l'Allemagne n'attaquera qu'au moment où elle sera sûre de la victoire.

L'Espagne revendiquera Gibraltar

Le ministre espagnol, M. Serrano Suner, a fait entendre clairement, dans un entretien qu'il a eu avec le correspondant du « Volkischer Beobachter », que l'Espagne revendiquera Gibraltar lorsque le nouvel ordre sera établi en Europe.

Au Congrès panindien

L'Associated Press publie une dépêche de Bombay annonçant que le Comité du travail du parti du Congrès panindien a approuvé une résolution désavouant l'offre faite au gouvernement britannique de l'assister dans la guerre actuelle.

Le Comité a qualifié d'exécutable le gouvernement britannique parce qu'il avait entraîné les Indes dans la guerre, sans consulter préalablement le peuple.

Centre certains Français au Maroc

Soucieux de poursuivre en toute liberté son œuvre de redressement, le gouvernement du protectorat, par analogie avec les dispositions appliquées dans la métropole, avait pris, depuis l'ouverture des hostilités, des séries de mesures de précaution à l'encontre de certains Français dont l'activité antinationale représentait un danger public.

Ces indésirables, concentrés à Djenien Bou Reze, en Algérie, viennent d'être ramenés au Maroc et internés dans un camp de séjour surveillé récemment ouvert dans le cercle de Boudenié.

La besogne d'assainissement ainsi entreprise se poursuit méthodiquement et sans faiblesse.

La conscription aux Etats-Unis

Le président Roosevelt a signé la loi sur la conscription prévoyant l'inscription sur les rôles du recrutement de 16 millions 500.000 Américains âgés de 21 à 35 ans.

L'inscription sur les rôles des bureaux de recrutement commencera le 16 octobre et le premier contingent, qui, comme on le sait, comptera 75.000 hommes, sera incorporé environ un mois après l'enregistrement.

Le second contingent appelé serait de 100.000 à 125.000 hommes environ. A ce rythme, 400.000 hommes seraient sous les drapeaux au mois de janvier 1941 et 900.000 au début du printemps prochain.

La situation en Nouvelle-Calédonie

Le général Denis, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie française et commandant en chef des forces armées du Pacifique méridional, a réitéré son témoignage de fidélité au gouvernement de Vichy. Il a annoncé en même temps qu'il suppléera sans pitié toute tentative révolutionnaire contre le gouvernement de Vichy.

Les bruits de source anglaise selon lesquels il y aurait des troubles en Nouvelle-Calédonie ne sont pas confirmés.

La R.A.F. a bombardé Anvers

L'Agence allemande D.N.B. annonce que, dans la nuit de dimanche à lundi, les Anglais ont lancé des bombes incendiaires et explosives sur Anvers. Plusieurs quartiers ouvriers ont été atteints. Quelques maisons se sont effondrées. Quarante civils ont été tués et de nombreux autres ont été blessés plus ou moins gravement.

M. André Tardieu quitte Limoges

Après un séjour de près de quatre mois à Limoges, M. André Tardieu a repris, mercredi après-midi, le chemin de sa propriété de Menton.

Bien qu'il soit encore sérieux et nécessaire de grands soins, l'état de l'ancien président du Conseil s'est assez sensiblement amélioré.

L'éminent homme d'Etat a été salué à son départ de Limoges par quelques-uns de ses amis privilégiés.

Le vœu unanime de la nation à laquelle il aurait pu, dans les temps actuels, rendre de si grands services, l'accompagne dans son déplacement, et souhaite qu'il trouve, dans son séjour ensoleillé du Midi, un prompt et complet rétablissement.

Le retour de M. Guy La Chambre

On annonce que M. Guy La Chambre vient de quitter les Etats-Unis à destination de la France, afin de se mettre à la disposition de la Cour Suprême de justice.

On se souvient qu'un mandat d'arrêt avait été lancé tout dernièrement contre lui.

EN PEU DE MOTS...

— Lundi, une trombe d'eau s'est abattue sur toute la région des Alpes où la pluie sévissait depuis plusieurs jours. Dans la Haute-Savoie, la Savoie, le Dauphiné, c'est par millions que se chiffrent les dégâts.

— En Bulgarie, 10.000 hommes de différentes classes ont été rappelés, afin de recevoir une instruction militaire de 75 jours.

— On annonce que les Etats-Unis n'admettent les étrangers dans la zone du canal de Panama qu'en « visiteurs passagers ». Tous les autres étrangers seront expulsés.

— On annonce, de Kiev, que la navigation a été reprise sur le Dniester après une interruption de 20 ans.

Chronique du Lot

EN L'HONNEUR DE LA LITTÉRATURE TERRIENNE

C'est avec une grande satisfaction que nous lisons dans divers journaux des articles de nos distingués confrères qui constatent à plaisir tout le mal qu'a fait à notre cœur de Français cette littérature qui a comme anesthésié les énergies françaises.

C'est M. Camille Maclair qui, dans « La Dépêche », après de sévères critiques des romans d'adultère, d'empoisonnements et de monstres de tout acabit, demande aux gens de lettres de réhabiliter les mots honnêteté et vertu qu'ils n'ont que trop raillés.

Qu'il soit par nous remercié d'avoir bien voulu déclarer : « On comprendrait dans cet ostracisme le roman de mœurs provinciales et terriennes qui a pourtant suscité de beaux talents et le roman de mœurs coloniales mis par d'excellents écrivains au service de l'Empire. La critique et la vente étaient chiches à leur égard. »

Combien vous touchez juste M. Camille Maclair et nul ne peut supposer ce qu'il a fallu avoir l'âme bien accrochée et le culte du terroir pour écrire, sans aucun espoir de succès, des œuvres que la République des Lettres parisienne éliminait avec un évident parti-pris pour la simple raison que les écrivains régionalistes n'étaient considérés que comme des parents pauvres ou de vulgaires gémés dans la ruée au succès d'éditions.

Ainsi beaucoup trop de critiques organisent la conspiration du silence autour de toute production littéraire s'attachant à prospecter l'âme paysanne dans tout ce qu'elle avait de noblesse, l'obscur vie terrien, l'attachement au terroir, la beauté des familles patriarcales restées fidèles au foyer ancestral. Tout cela n'était plus taxé que de vains et sots préjugés.

Le lecteur, lui-même, dont le jugement s'était à la longue émoussé, ne produisait-il pas, par pur snobisme, ses préférences à la psychologie des anormaux leur réservant large audience sur les rayons de sa bibliothèque ?

Dans le « Courrier du Centre », M. Louis Lefebvre s'élève à son tour contre cette littérature qui porte une si lourde responsabilité de nos malheurs. Il stigmatise tous ces auteurs qui ne nous proposent que d'effreux drames de famille en nous faisant vivre dans des maisons de fous, en exaltant des apaches et des filles ou, qui plus est, en n'hésitant même pas à faire l'apologie de la débauche en temps de guerre.

Et c'est à ce chapelet d'obscurités que la critique produisait ses faveurs pour arriver à quoi ? A miner notre moral jusqu'à créer, hélas ! chez les Français moyen, la psychose de la défaite.

Que de tant d'erreurs surgisse une littérature fonceusement honnête, c'est le vœu unanime de tous ceux qui entrent en filon à exploiter dans nos mœurs de province lesquelles, à travers vents et marées, ont su rester le temple de nos vertus raciales.

Romans fades, bigots, édulcorés répondront nos censeurs qu'il n'est jusqu'ici misé que sur une fructueuse publicité du vice...

Allons donc, qu'ils viennent et voir d'un peu plus près et ils trouveront dans ce « retour à la terre » de notre littérature, les plus passionnants sujets réhabilitant nos ancestrales vertus, seules capables de remettre en mouvement des rotages que l'on a si inconsciemment faussés.

Mais comme le prétend si judicieusement cet auteur amateur du terroir, M. Léon Lafage : « C'est le lot de ceux qui vivent à la suite des aïeux d'y bénéficier d'une sensibilité sans discordance. »

Voilà peut-être la raison pour laquelle la littérature de province a été moquée, bafouée par ceux qui n'avaient d'autre excuse, malgré leur talent, qu'une totale incompréhension de la poésie de la glèbe.

Peut-être assisterons-nous à une éclosion littéraire dont la rentrée s'iguillera vers un idéal où tant d'écrivains de qualité répudieront la conception du plaisir facile, la malsaine curiosité du vice, l'égoïsme humain et tant de cynisme ou d'aberrations qui ont freiné notre idéal.

Misons là-dessus pour refaire une France à la recherche de ses vertus paysannes qui réclament la sage lanterne de Diogène pour rallier leurs aspirations et s'élever dans un original et puissant essor.

ERNEST LAFON.

Importation de savon en France

La pénurie de savon se fait de plus en plus sentir. Durera-t-elle ? Dans tous les cas, voici une bonne nouvelle !

Le « Journal Officiel » publie une loi aux termes de laquelle les savons autres que ceux de parfumerie en provenance du Maroc sont admissibles en France et en Algérie sous le régime de la franchise douanière.

La « petite reine »

La bicyclette est en train de prendre une revanche éclatante. L'auto l'avait reléguée sur les bas-côtés de la route. A présent, la voici au milieu de la dite route. Toute la chance est pour elle !

Dans les villes, tramways, autobus parcimonieux sont remplacés par la bécane agile que chevauchent jeunes et vieux, hommes et femmes. Il y a même des régions où sans le vélo, on serait isolé d'une localité à l'autre. Le curé nédale, le médecin, de plus en plus rationnel d'essence, finira, lui aussi, par pédaler jusqu'au lit de ses malades.

Si la bicyclette connaît cette faveur constante et croissante, c'est qu'elle joint à un instrument de sport un moyen de transport. On voit à présent des cyclistes qui véhiculent des marchandises dans un petit traineau à deux roues caoutchoutées tiré par la bicyclette.

Le malheur est qu'on ne trouve plus à acheter de bicyclettes. Les marchands qui en possèdent en stock ont tout vendu, et les constructeurs qui, moyennant mille ou douze cents francs, vous offrent de vous en fabriquer une, craignent de ne pouvoir fabriquer pendant longtemps, à cause de la pénurie des matières premières.

Notre confrère « L'Aut » dit que l'Etat songerait à entreprendre dans nos arsenaux la construction en série des bicyclettes, mais que ce projet sera peut-être contrarié par la pénurie de l'acier, du cuir, du caoutchouc, etc.

Il faut espérer que ces craintes ne sont pas fondées. Pour les selles, on peut remplacer le cuir par une autre matière ; pour le caoutchouc, on doit avoir des stocks, ne fût-ce que ceux de l'armée. Le plus grave, c'est l'acier. Mais il reste dans notre pays encore beaucoup de vieux fer qui peut aller à la fonte. Le long des routes de l'exode s'amoncellent des véhicules abandonnés. N'y a-t-il pas là des tonnes et des tonnes d'acier qui, par une habile météorpsychose, pourraient renaitre légers vélos ?

Dans la crise de transports que nous traversons, la « petite reine » seule peut nous sauver. Que l'on résolve le problème de sa construction en grand nombre. Vienne le Vélo-Etat robuste, sans luxe, et peu coûteux.

AVIS IMPORTANT AUX RÉFUGIÉS BELGES

Les réfugiés belges qui, pour des raisons personnelles, ne désirent pas retourner actuellement en Belgique et profiter du train qui partira de Cahors le 20 septembre, sont priés de se faire immédiatement connaître au Haut-Commissaire Belge, Ecole Normale de Jeunes Filles à Cahors, qui est personnellement chargé de s'occuper de leur situation, et, le cas échéant, leur venir en aide.

Reviendra-t-on à l'heure normale ?

Reviendra-t-on, cette année, de l'heure d'été à l'heure normale, retour qui s'opérerait habituellement le premier samedi d'octobre ?

Du fait de l'occupation, les choses se présentent autrement cette année. Dans les territoires autres que ceux de la zone libre, le régime en vigueur est, en matière horaire — si nous pouvons ainsi parler — le régime allemand. Une partie de la France, la partie occupée, est ainsi sur l'autre en avance d'une heure.

Ce décalage n'est pas, on peut s'en douter, sans provoquer quelques troubles dans les relations entre les deux zones. Cette cause de perturbation cesserait d'exister au cas où la zone libre demeurerait dans le « statu quo » le jour où la zone occupée perdrait son actuelle avance horaire en revenant avec les territoires du Reich, ou occupés par le Reich, à l'heure d'hiver allemande.

L'unification, en pareille matière, porterait pour la France entière de tels avantages que ceux-ci ne peuvent pas n'avoir été retenus par notre gouvernement. Ils pèseront à coup sûr, le moment venu, sur sa décision.

Modifications à l'examen du Certificat d'études

L'« Officiel » publie un arrêté portant modification de l'organisation de l'examen du certificat d'études primaires élémentaires.

Cet arrêté indique notamment que tous les élèves des écoles publiques ayant accompli une scolarité d'un an au cours supérieur première année (classe du certificat d'études) seront obligatoirement présentés à l'examen.

Il indique en outre que lorsque la commission doit examiner les élèves des écoles privées, elle comprend un ou plusieurs membres de l'enseignement privé.

CAHORS

L'HUILE DE NOIX A CAHORS

Signalons une initiative intéressante due à un groupe de nos concitoyens qui se sont rendus acquéreurs d'un important matériel destiné à la fabrication de l'huile de noix.

Ils ont pris les dispositions pour installer cette importante huilerie, équipée de façon toute moderne, sur l'avenue de Toulouse. Elle sera en mesure de traiter par semaine 50 tonnes de cerneaux donnant 25.000 litres d'huile. Elle fournira aussi tous les succédanés : fourreaux pour la nourriture du bétail, coque pour le feuillage, etc.

Nous croyons que cette entreprise sera en mesure de fonctionner pour la campagne prochaine qui commencera aux environs du 15 décembre.

Nous exprimons nos vœux de réussite à nos concitoyens pour cette entreprise qui ne peut qu'être ici bien accueillie.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Clotilde Trémollières, décédée à Cahors, en son domicile, rue Nationale, à l'âge de 85 ans.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées mercredi matin au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons aux familles Trémollières, Jouffreau, Séval et Galtié nos sincères condoléances.

Adresse des Chambres d'agriculture au Maréchal Pétain

Les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Arriège, du Gers, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Landes, du Lot, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, réunies à Toulouse le 14 septembre, à l'occasion du passage de M. Joseph Faure, président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, et de son dévoué directeur, M. Prault, venus pour prendre contact avec nos compagnies, ont renouvelé à M. le Maréchal Pétain l'expression de leur dévouement le plus absolu et leur volonté d'appuyer de toutes leurs forces l'œuvre de rénovation française, si courageusement entreprise par lui et l'assurance une fois de plus de leur reconnaissance, de leur admiration et de leur profond respect.

Les prix des plaques de vélos

Certains journaux parisiens annoncent que les services du Ministère des Finances envisageraient une réduction du prix des plaques de bicyclettes avant la fin de l'année. Ce prix serait réduit de moitié.

Cette nouvelle est-elle exacte ? Dans tous les cas, les services des Contributions indirectes de nos régions ne sont pas au courant de ce projet...

Dans la magistrature

Par décret du 30 septembre 1939, M. Bussière, juge honoraire, avait été appelé à l'activité et délégué dans les fonctions de juge de troisième classe au tribunal de première instance de Gourdon.

Sur sa demande, M. Bussière est admis à quitter ses fonctions à dater du présent arrêté.

Ravitaillement en riz

Par décision de M. le Ministre du Ravitaillement, en date du 12 septembre 1940, la ration mensuelle de 100 grammes de riz est rétablie pour les consommateurs de la catégorie « E » (Enfants de moins de 3 ans).

Artisanat familial

Les membres de l'Artisanat familial du Lot sont invités à la réunion qui se tiendra le jeudi 19 courant, à 21 heures, en l'immeuble de la Chambre de Métières, 18, rue Brives. Plusieurs questions sont à l'ordre du jour.

Accident à l'abattoir

Au cours de son travail, à l'abattoir, un garçon boucher, Jacques Balet, 17 ans, employé chez M. Constant, boucher, s'est grièvement blessé en se donnant un coup de couteau dans le bras gauche.

Cette blessure qui a nécessité plusieurs points de suture entrainera une incapacité de travail de 10 jours environ.

Le vélo-moteur dérapé

Un vélo-moteur piloté par M. Galdos qui venait de la direction de Caussade, a dérapé près du village de Bach. M. Galdos précipité sur le sol a été contusionné sans gravité aux mains et au visage et le vélo a été très endommagé.

Trouvailles

Il a été trouvé : une roue d'auto par M. Vidal ; une mallette, par M. Laparra ; un billet de banque par M. Lefrançois ; un porte-monnaie, par M. Seguela ; un porte-monnaie par M. Croissant.

ALLUMEZ VOS LANTERNES

Depuis quelques semaines le nombre des cyclistes a augmenté dans une notable proportion.

Dans la journée, ça va encore. Mais, il n'en est pas de même, la nuit venue, car, contrairement au règlement, des cyclistes circulent à travers les rues, à bonne allure, et sans avoir eu la précaution d'allumer leur lanterne.

Dimanche soir, rue des Tabacs, lundi soir, rue Anatole-France et mardi soir, rue Joffre, des passants ont été heurtés et deux même, sous le choc, tombèrent sur la chaussée.

Inutile de dire que les auteurs de ces accidents déguerpirent au plus vite sans présenter d'excuses, évidemment, et ne furent pas reconnus.

Les accidents furent sans gravité, soit. Mais il serait nécessaire que le règlement qui oblige les conducteurs à éclairer leurs véhicules fût respecté.

Nous croyons savoir qu'une surveillance ne manquera pas d'être assurée, dans l'intérêt de la sécurité des passants, et tant pis pour les contrevenants qui seront pris en défaut.

L. B.

UNE SUGGESTION

De notre correspondant de Saux. — Les restrictions s'affirment de plus en plus complètes. Tout va être rationné : pain, viande, etc. A-t-on songé aux prisonniers ou internés de guerre ? Comment feront leurs familles qui voudront alléger l'existence de leurs enfants en leur envoyant quelques douceurs ? Nous ne voyons qu'une particularité. Les familles des prisonniers ou internés seront obligées de se priver de leur part afin de satisfaire les besoins de leurs chers absents.

Est-ce que ce serait bien difficile de leur accorder une carte d'alimentation pour cet absent qui a besoin de soulagement ? Il nous semble que ces malheureux apprécieraient comme il convient ce geste de la France et ils verraient ainsi qu'en plus de leur peine les leurs ne subiraient pas un supplément de privations matérielles.

Soignez la conservation de vos pommes de terre

L'arrachage des pommes de terre, qui se poursuit actuellement, donne des résultats très variables, en particulier la longue sécheresse de l'été a réduit dans certains endroits les rendements escomptés. D'autre part, les attaques du mildiou, assez fréquentes, rendent plus délicate la conservation des tubercules. Pour éviter toute pourriture, il est d'abord nécessaire de bien trier les pommes de terre avant de les mettre en cave ou en silo. Les tubercules blessés ou tachés serviraient à la nourriture des porcs qui ne doivent pas, cette année, recevoir d'aliments pouvant convenir à l'homme. Les pommes de terre se conservent bien dans un local sain, obscur, à température basse, sur un lit de planches ou de paille. Ne pas faire de tas trop épais dans lesquels l'échauffement est à craindre. Une bonne précaution consiste à saupoudrer les tubercules d'un peu de chaux éteinte ou de cendres de bois. On ne saurait apporter trop de soin à la conservation des pommes de terre, précieuse ressource pour l'hiver.

Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Vagabondage et infraction. — Pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer, le nommé Stanislas M..., 18 ans, sans domicile fixe, est condamné à 20 jours de prison.

Etrangers en défaut. — Pour inobservation des prescriptions établissant leur droit de résidence, trois Espagnols comparus devant le tribunal et sont condamnés : Angé P..., 19 ans, à 25 fr. d'amende avec sursis ; Estier Scherberg, à 25 fr. d'amende ; Antonio Béringer, coiffeur, à 15 jours de prison ; en outre, il est condamné à 5 francs d'amende pour défaut de permis de circulation.

Vol d'une auto. — Le nommé Léon Aubé, 53 ans, est inculpé d'avoir volé une auto. Il est condamné par défaut à 3 mois de prison.

Surveillance des prix

Pour vente de raisins au-dessus de la taxe, contrevention a été dressée à la dame M..., revendeuse, place du Marché.

L'INCERTITUDE DU LENDEMAIN

vous fait un devoir de munir vos enfants de connaissances professionnelles pratiques leur permettant de parer à tous revers et à toute éventualité malheureuse.

LES COURS PIGIER

se chargeront de cette formation en leur apprenant, à l'aide de méthodes réputées rapidement et à peu de frais :

COMPTABILITÉ, STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE, DROIT, LANGUES, etc., COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE, etc., etc.

Renseignements et inscriptions gratuits tous les jours, 12, Bd Gambetta, CAHORS

TENTATIVE DE MEURTRE

Le nommé Vigé, 56 ans, propriétaire et scieur de long à Peyrelux, commune de Gourdon, dans la soirée de mardi, a tiré un coup de fusil sur la femme avec laquelle il vit.

La gendarmerie de Gourdon a procédé à l'arrestation de Vigé qui a été transféré mercredi soir à Cahors et écroué à la maison d'arrêt.

Les faits peuvent se situer comme suit : La bonne harmonie était loin de régner dans le ménage Vigé. De fréquentes discussions éclataient et devenaient de plus en plus violentes.

Mardi soir, la femme rentrant au logis trouva la maison fermée à clef et fut obligée d'aller se réfugier dans la grange. Vigé arriva un peu plus tard, légèrement pris de boisson, et, après une courte discussion, semble-t-il, tira un coup de fusil sur la femme qui ne fut pas atteinte.

Vigé prétend avoir entendu des bruits insolites et avoir cru à la présence de malfaiteurs. Il aurait, dit-il, tiré en l'air, mais ses assertions paraissent contredites par l'enquête.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Décès. — Deux décès sont survenus à peu d'intervalle : celui de M. Combecave Adrien, ancien combattant de 1914, propriétaire à Mordagne, âgé de 61 ans.

A sa veuve nous adressons nos condoléances.

M. Lasselles Arthur-Jean, 74 ans, ex-administrateur en chef des colonies, retiré chez Mme Roudié, est également décédé après une longue maladie qui l'immobilisait sauf sa mémoire qui était restée fertile en récits de voyages et séjours intéressants dans de nombreuses colonies qu'il avait habitées.

Laramière

Renversé par un mouton. — Mme Veuve Marie Ricard gardait un troupeau de mouton lorsque tout à coup l'un d'eux s'élança sur elle la renversant.

Dans la chute Mme Ricard s'est démise une jambe et devra observer un long repos. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Saux

Le temps et le travail. — Il a plu la semaine dernière de même que ce dimanche. L'agriculture en avait un pressant besoin. Mais, hélas ! la pluie ne mettra pas des raisins sur les ceps ! Ce qui reste mûrira mieux pourvu que le soleil se mette de la partie.

Les déjeunaisons joliment, cabina, suivant le bon vouloir des distributeurs d'essence. Nous ne savons pas quand nos gèrbières seront abattues.

La récolte sera sérieusement déficitaire. De plus on se demande comment on nourrira les équipes de travailleurs si les restrictions englobent toute l'alimentation.

Nous savons que la bonne volonté ne fait défaut à personne et nous espérons que tout se résoudra au mieux possible.

Un mariage. — Les habitants de Saux ont appris, avec plaisir, le mariage de leur ancien compatriote, M. André Gazes, actuellement domicilié dans la commune de Fargues, avec Mlle Bach, institutrice à Valprionde. On est loin d'avoir oublié la bonhomie du nouveau marié, son caractère enjoué, son désir de rendre service et sa vaillance comme agriculteur, pour ne pas lui adresser, ainsi qu'à Madame, les meilleurs souhaits de bonheur et les plus sincères félicitations aux familles respectives.

Une suggestion. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Suites d'accident. — Lundi 16 courant on eut lieu les obsèques du jeune Marcel Laplace, 14 ans, qui tomba dans un transformateur électrique il y a quelques semaines et vint de mourir à l'hôpital des suites des brûlures qu'il avait souffertes. Une délicate attention de la commune accompagnait le cercueil à sa dernière demeure. A toute la famille nous adressons nos sincères condoléances.

Carnet rosé. — Les époux Delpech-Arnoux, rue du Maréchal, viennent d'hériter d'une petite fille, prénommée Juliette. C'est leur troisième enfant. Nous leur adressons nos félicitations et nos vœux de prospérité pour le bébé.

Sauzet

Hyméne. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre compatriote, M. Charles Nouailles, avec Mlle Laurence Pons, de Labastide-Marnhac.

Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Jambluse

Légion d'honneur. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellent compatriote, M. Charles Troy, sous-lieutenant de chars d'assaut est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons au nouveau légionnaire nos bien sincères félicitations.

Douelle

Les adieux du dépôt d'infanterie. — Dimanche, le D.G.I. n° 31, de Caen, cantonné dans notre commune depuis juin

dernier, a fait célébrer une messe à la mémoire de deux militaires décédés.

A l'évangile, M. l'abbé-soldat Lefay a prononcé un magnifique sermon. Après l'absoute, un cortège s'est rendu au monument aux morts. Derrière le drapeau des anciens combattants, on remarquait M. le commandant du dépôt, M. le maire et son conseil municipal, M. le curé, de nombreux soldats et la population. Le commandant Lecastellois a pris la parole et en une courte allocution pleine de délicatesse et d'une haute portée morale, a salué les morts des deux guerres et remercié les autorités civiles, religieuses et la population du bon accueil qui a été réservé aux soldats. Après avoir observé une minute de silence, le cortège s'est rendu au cimetière fleurir les tombes et se recueillir devant le tombeau des militaires décédés.

A tous ceux qui, avec une impatience bien légitime, attendent leur retour au foyer normand, nous souhaitons bon voyage et formons le vœu qu'ils retrouvent tous les leurs en bonne santé.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Marché arrière. — A Figeac, de la place St-Martin au pont Gambetta, une auto fanfaisiste s'essaya à la marche arrière sans provoquer heureusement, en ce lieu très fréquenté, d'autre accident que la démolition du parapet en face des magasins Bedon.

Une dame se trouvait à l'arrière de la voiture, sans personne n'étant au volant, les sensons pas utile d'ajouter que la voyageuse fut secouée tant par la peur que par le choc qui risqua de la précipiter dans la rivière.

Il faudra vite remonter les blocs de pierre et réparer le mur.

Surveillance des prix. — Afin d'assurer des facilités d'approvisionnement et pour éviter les attentes prolongées dans les épiceries ou à leur porte les magasins seront à l'avenir ouverts de 8 heures du matin à midi et de 15 heures à 19 heures. La clientèle est instamment priée : 1° De se présenter de bonne heure le matin ; 2° De préparer à l'avance la liste de ses achats prévus ; 3° De se munir des cartes d'alimentation et de monnaie ; 4° De ne pas d'attendre des ses achats faits.

D'autre part, les épiceries indiqueront sur une ardoise visible de l'extérieur :

Les articles principaux dont elles sont pourvues avec le prix en kilog. ou au litre ; 2° Les articles principaux dont elles sont provisoirement dépourvues.

Ces ardoises seront journellement tenues à jour.

Enfin il est recommandé à la clientèle résidant en ville de faire ses achats en semaine, sauf les samedis et jours de foire, ces derniers jours étant en principe réservés aux achats des clients venant de la campagne et des environs.

Les réclamations concernant les prix et les difficultés d'approvisionnement en général sont reçues tous les jours, dimanches et jours de fête compris, de 11 heures à midi et de 10 heures à 13 heures à la sous-préfecture, 6, rue du Onze-Novembre, place Vivat.

LA FEMME AU FOYER

Cette doctrine impose à la femme, à la jeune fille, la NECESSITE de connaître tout ce qui concerne la COUPE, la COUTURE, la MODE, la LINGERIE,

les COURS PIGIER

vous donnent cette possibilité en vous enseignant leur méthode.

Renseignements et inscriptions :

1, place Champollion, FIGEAC

Prix modérés. — Facilités de paiements

St-Céré

Vaccination. — Une séance de vaccination antivaricelle aura lieu à la Mairie le 25 septembre, à partir de 9 heures.

Toutes les personnes domiciliées dans la commune (population normale et réfugiée) qui, quel que soit leur âge, n'auraient pas été vaccinées ou revaccinées avec succès depuis moins de 5 ans, doivent se présenter à cette séance de vaccination.

Laval-de-Cère

Foire aux porcs gras. — La première foire aux porcs gras se tiendra à Laval-de-Cère mardi 24 septembre.

Il faut espérer qu'à cette foire nombreux seront les animaux amenés pour satisfaire les acheteurs.

Bédour

AVIS du Syndicat de battages. — Les adhérents du Syndicat de battages de Bédour et communes limitrophes sont informés que la battesse à graines : trèfle, luzerne, lotier, va s'installer à la Planquette, dans la propriété de M. Roumégoux, trésorier du Syndicat. Pour tous renseignements ou demandes d'inscription, ils devront s'adresser à M. Capus Paul, directeur du matériel.

Fraiche à 45 ans

Et pourquoi pas ? Si le sang est jeune et circule régulièrement dans des vaisseaux souples et élastiques. Ce résultat, vous l'obtiendrez en prenant des Gouttes Floride, médication végétale concentrée, souveraine contre les ennemis du sang. Les Gouttes Floride vous préserveront des maux de tête, vertiges, étourdissements, bouffées de chaleur au visage, varices, hémorroïdes, hémorragies. Elles vous aideront à traverser sans secousse la difficile période de l'âge critique et vous garderont jeune, active, séduisante. Titres Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Marché du 13 septembre. — Malgré la grande sécheresse, notre marché a été très actif.

Principaux cours pratiqués : Poules, coqs et canards, 10 francs ; pintades, 8,50 à 9 fr. ; poulets de grain, 11,50 à 12 fr. ; lapins domestiques, 6 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons communs, 8 à 10 fr. ; de grosses espèces, 18 à 20 fr. le couple ; œufs 10 fr. la douzaine.

Petits fromages de chèvre, 6,50 à 7 fr. la douzaine ; beurre du pays, 18 fr. la livre.

Hyméne. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Georges Lascoux, négociant à Souillac, avec Mlle Simone Adémia.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Lamothe-Fénelon

ils s'en vont ! — Quelques jours encore et le coquet village de Lamothe-Fénelon, où vécurent pendant trois mois 300 familles évacuées, va reprendre sa physionomie d'avant-guerre. Chaque jour, des réfugiés partent pour Paris ou les départements limitrophes, mais non sans manifester à la population sa profonde reconnaissance.

Que M. Delbos, maire délégué, toujours à la hauteur d'une tâche délicate et difficile, que sa dévouée collaboratrice, Mme Maisonneuve, reçoivent nos remerciements.

C'est aussi à la population tout entière et à M. l'abbé Pons, dont la bonté est connue de tous, que je m'adresse ici : chacun selon ses propres moyens a apporté un souci constant au bien-être des réfugiés. Et si nous n'avons pu trouver parfois les facilités et le confort d'autrefois, du moins nous nous sommes menés l'apprentissage d'une vie simple et austère même, qui devra être désormais la nôtre.

Lamothe-Fénelon, dont le côté pittoresque nous eût passionné en d'autres temps, laissera à chacun de nous le plus agréable des souvenirs. Nous partons avec joie, mais nous ne ferons pas notre cette maxime égoïste de La Rochefoucauld : « Loïn des yeux, loïn du cœur ».

Bien au contraire, nous penserons souvent à vous, « le soir, à la chandelle », comme dit le poète, et peut-être qu'un jour, dans la paix enfin retrouvée, nous reviendrons dans le Quercy, revoir nos bons amis et ceux des réfugiés qui s'y trouveront encore. — Un réfugié.

LA RESPONSABILITE DE LA S.N.C.F.

Les présidents des régions économiques de la zone non occupée ont tenu une réunion à Lyon, au cours de laquelle ils ont émis le vœu suivant relatif à la réorganisation économique du pays.

« Après avoir pris connaissance des dispositions de la loi du 29 juillet 1940 concernant la responsabilité des chemins de fer en cas de perte ou avaries :

« Considérant qu'on ne saurait s'élever avec trop d'énergie contre le principe de la rétroactivité des loix ;

« Considérant que le dégageant de la responsabilité de la S.N.C.F. laisse à la charge des expéditeurs un risque qui ne saurait leur incomber ;

« Considérant les très graves répercussions que peuvent entraîner, pour les individus comme pour l'économie de la nation, les dommages ainsi laissés à la charge des expéditeurs ;

« Les présidents des régions économiques de la zone non occupée demandent :

« Que la responsabilité de la S.N.C.F. soit maintenue sous la forme antérieure ou que, à défaut, elle soit assumée par l'Etat, à titre de dommages de guerre. »

Dernière heure

Londres bombardée par des canons à longue portée

La radio américaine annonce de Berlin :

Les canons allemands à longue portée tirant de la côte française ont commencé à bombarder Londres, déclarait-on

mardi soir dans les milieux bien informés.

On ajoutait que cette nouvelle attaque avait été ordonnée principalement pour régler le tir en vue de préparer des tirs massifs et quotidiens. Ces tirs seront effectués en liaison avec les bombardements par avions, des centres industriels et des usines de fabrication de matériel de guerre.

On garde à Berlin, ajoute la radio américaine, le plus grand secret sur la puissance exacte et le calibre des nouveaux canons allemands.

Londres n'a pas reçu d'obus déclarent les Anglais

Un communiqué de Londres dément ce bombardement dans les termes suivants :

Certaines informations parues dans la presse neutre laissent entendre que les Allemands ont placé sur la côte française des canons dont la portée leur permettrait d'atteindre Londres.

On déclare ici que rien ne permet de supposer que des obus soient tombés sur la capitale.

Le communiqué britannique

Le ministère de l'air communique : L'aviation du Reich a effectué au cours de la nuit dernière des attaques sans discrimination sur le territoire du Royaume-Uni.

La région de Londres a été, comme de coutume, particulièrement visée. Des bombes sont tombées principalement dans les quartiers à l'est et au sud-est de la ville, où de nombreuses maisons ont été détruites.

Les victimes, dont le nombre n'est pas encore donné, sont vraisemblablement plus nombreuses que celles de la nuit dernière. Les quartiers industriels du sud de Londres ont également été atteints. Les dégâts semblent peu importants sur les autres points du territoire anglais survolés par les bombardiers ennemis.

L'alerte, sonnée hier soir à 20 heures, ne s'est terminée que peu après 6 heures ce matin.

M. von Ribbentrop va rencontrer le Duce et le comte Ciano

La radio allemande annonce que M. von Ribbentrop est parti pour Rome, où il fera un court séjour.

On mande de Rome à l'agence télégraphique suisse :

Les milieux journalistiques de la capitale italienne ont appris avec un vif intérêt l'annonce du voyage de M. von Ribbentrop.

On ne donne aucune explication officielle sur les raisons de ce voyage, mais on croit généralement que le ministre des affaires étrangères du Reich aura l'occasion de se rencontrer avec le comte Ciano et avec M. Mussolini.

On ajoute que la visite de M. von Ribbentrop doit être considérée comme entrant dans le cadre des pourparlers étroits des puissances de l'axe, particulièrement dans la phase actuelle de la guerre qui se développe selon un plan concerté entre Rome et Berlin.

M. Daladier et le général Gamelin sont inculpés

Le ministère de la justice communique :

Le procureur général près la Cour Suprême de justice a saisi cette haute juridiction d'un réquisitoire tendant à l'inculpation de M. Edouard Daladier et du général Gamelin.

PETITES ANNONCES

A VENDRE carrosserie camion, forme wagon, Surface intérieure 3 m. 55 x 2. Hauteur 1 m. 72. Portes latérales, excellent état. S'adresser : M. Lambert, Grains, Cahors. (32.683).

ON DEMANDE de bons maçons. S'adresser chez M. BALLARIN, 4, place du Théâtre, Cahors. (32.690).

A VENDRE des livres des classes de 4, 3, 2 et 1^{re}, français, grecs, latins, anglais. Bon état. S'adresser, 1, rue des Capucins.

OFFRE de 10 à 15 hectares, terres, pâtures, bois à moitié, bons et vastes bâtiments, outillage agricole, contre-entrepôt, impôts, et redevances en nature, préférence à grande famille, réfugiés du Nord, ou Belges. S'adresser au bureau FERNEX père, agriculteur-propriétaire à Montgey, par Caussade (Lot) (timbre pour réponse), (32.692).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 57

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Ce fut l'industriel qui, à son tour, tapota la main de sa femme pour la reconforter.

— Allons, allons, ma bonne ! Calme-toi ! Je ne suis pas un tigre et je t'aime autant que toi, notre Orane ! Tout ce que je leur demande, à elle et à son mari, c'est de me laisser veiller sur eux... assurer leur existence : je ne veux pas qu'ils manquent de rien, mes enfants ! Je veux qu'ils soient heureux... c'est tout ce que je désire !

La mère sourit et s'essuya les yeux. Elle songeait que toute la vie de son mari et la sienne, ce dernier venait de la résumer en quelques mots : assurer le bonheur de l'enfant qui grandissait avant de penser à leur.